



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-douzième session

# 192 EX/33

PARIS, le 12 août 2012  
Original anglais

Point 33 de l'ordre du jour provisoire

## **APPLICATION DE LA RÉOLUTION 36 C/81 ET DE LA DÉCISION 191 EX/34 CONCERNANT LES INSTITUTIONS ÉDUCATIVES ET CULTURELLES DANS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPÉS**

### **Résumé**

Le présent document récapitule les progrès accomplis par l'UNESCO depuis la 191<sup>e</sup> session du Conseil exécutif en ce qui concerne l'aide fournie au peuple palestinien et à ses institutions éducatives et culturelles, ainsi qu'aux institutions analogues dans le Golan syrien occupé.

Les incidences financières ou administratives s'inscrivent dans les limites du 36 C/5.

Aucune décision n'est proposée dans le présent document.

## I. INTRODUCTION

1. Le présent document rend compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'aide apportée par l'UNESCO à l'Autorité palestinienne et aux parties prenantes concernées en Palestine et dans le Golan syrien occupé, de janvier à juillet 2013.

## II. AIDE DE L'UNESCO À LA PALESTINE

### ÉDUCATION

2. Pendant la période considérée, l'UNESCO a continué d'aider le Ministère palestinien de l'éducation dans les domaines prioritaires définis d'un commun accord lors de la dernière réunion du Comité conjoint UNESCO-Autorité palestinienne, tels que la formation des enseignants et la planification et la gestion de l'éducation, et a développé son assistance dans les domaines de l'éducation inclusive et adaptée aux besoins des enfants et du développement de la petite enfance. L'UNESCO a également continué de soutenir les programmes éducatifs d'urgence en Cisjordanie et à Gaza (comme indiqué dans le document 192 EX/34).

#### **Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie nationale de formation des enseignants**

3. Le programme « Des systèmes de qualité pour des enseignants de qualité », financé par l'Union européenne, a été mené à bien au cours de la période considérée. Il portait essentiellement sur la fourniture d'une assistance technique pour l'élaboration des systèmes et cadres opérationnels nécessaires à l'application de la Stratégie de formation des enseignants, notamment sous la forme d'un soutien à la Commission du développement de la profession d'enseignant. Le programme a produit des résultats concrets, en particulier dans les domaines suivants : (i) négociation, définition et adoption de normes professionnelles nationales pour les enseignants, d'un système complet de licences, et d'un plan visant à garantir un accès à des systèmes de remise à niveau appropriés aux enseignants en poste qui ne satisfont pas à ces normes ; (ii) renforcement des capacités d'un noyau d'éducateurs s'agissant des méthodes d'enseignement novatrices dans les domaines définis conjointement avec le Ministère de l'éducation et d'autres parties prenantes, à savoir les TIC dans l'éducation, les besoins spéciaux et l'éducation inclusive, et le leadership scolaire pour le changement. Ces efforts de renforcement des capacités, menés avec la participation d'établissements d'enseignement supérieur, se sont appuyés sur des idées et des mécanismes concrets de réforme des programmes scolaires qui ont été débattus et sont en cours d'application. Après quatre années de mise en œuvre, le programme s'est conclu par une évaluation globale mettant en évidence des recommandations concrètes pour la poursuite de l'exécution de la Stratégie nationale de formation des enseignants.

4. La première Conférence palestinienne « Des enseignants de qualité pour une éducation de qualité » a été organisée en février 2013 par le Ministère de l'éducation, en partenariat avec l'UNESCO et avec le soutien de l'Union européenne. Elle a rassemblé plus de 600 participants en Cisjordanie et à Gaza, et s'est penchée sur la relation entre les enseignants et la profession dans le but d'améliorer l'innovation, la réflexion et le leadership. Elle a également appelé l'attention sur les défis à venir en s'appuyant sur les expériences locales et internationales, et a encouragé une collaboration de haut niveau entre les universitaires et les professionnels ayant des intérêts interdisciplinaires liés à la formation des enseignants.

#### **Promouvoir l'EPT à travers la coordination du programme d'EPT Nations Unies/Ministère de l'éducation sur l'éducation inclusive et le développement de la petite enfance**

5. Neuf organismes des Nations Unies, coordonnés par l'UNESCO, ont continué de soutenir le Ministère palestinien de l'éducation par le biais du programme Éducation pour tous (EPT) sur l'éducation inclusive et adaptée aux besoins des enfants et le développement de la petite enfance. Ce programme vise à renforcer la capacité du Ministère de l'éducation et du personnel éducatif à promouvoir une éducation de base de qualité pour tous les enfants, quels que soient leur sexe,

leurs aptitudes, leurs handicaps, le milieu dont ils sont issus ou leurs conditions de vie. La mise en œuvre expérimentale s'est poursuivie dans 33 écoles en Cisjordanie et 14 à Gaza. Ces établissements ont bénéficié d'un programme de restauration scolaire, ainsi que de diverses initiatives de renforcement des capacités axées sur les TIC dans l'éducation, l'éducation inclusive et adaptée aux enfants, et les besoins spéciaux en matière d'éducation. Des programmes éducatifs novateurs sur l'EPT et le leadership éducatif, conçus et mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration de cours destinés aux futurs enseignants, ont bénéficié à plus de 200 chefs d'établissement, enseignants et surveillants. Des plans ont été définis avec des universités partenaires de Gaza pour améliorer la pertinence des programmes de formation des enseignants et préparer ces derniers à mieux répondre aux différents besoins et aptitudes des enfants. À cet égard, et en coopération avec des universités et le Conseil norvégien pour les réfugiés, des outils et des questionnaires ont été élaborés pour évaluer les besoins de soutien psychosocial grâce à l'échantillon fourni par les écoles pilotes de Gaza, en vue d'améliorer le programme de formation des enseignants. Une étude menée dans les 14 écoles pilotes du programme EPT est en cours de réalisation. Pour la première fois en Palestine, le Ministère de l'éducation a ouvert des classes de niveau 0 (une année de maternelle avant le niveau 1) dans huit des écoles pilotes de Cisjordanie. À Gaza, l'installation de 14 salles de classe dans les écoles pilotes est en cours de finalisation en vue d'intégrer des approches d'éducation inclusive dans l'enseignement et de mettre en place des classes de niveau 0 dès la prochaine année scolaire (septembre 2013).

6. Un nouveau projet financé par le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) a été approuvé pour soutenir la mise en œuvre du programme EPT, en particulier les volets axés sur l'éducation inclusive et adaptée aux besoins des enfants et les programmes extrascolaires. En plus des 47 écoles pilotes, ce projet sera mis en place dans 20 autres écoles en Cisjordanie et à Gaza (y compris 10 écoles de l'UNRWA) à compter de septembre 2013. En outre, le premier Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour la Palestine a été achevé au cours de la période considérée. Le volet éducation de ce Plan, coordonné par l'UNESCO, contribuera largement à la mise en œuvre du programme EPT durant les trois prochaines années.

### **Soutien aux étudiants universitaires vulnérables en Cisjordanie et à Gaza**

7. Avec l'appui du Comité saoudien d'aide au peuple palestinien, la phase de planification d'un nouveau projet a été lancée. Ce projet vise à soutenir le droit à l'éducation des étudiants universitaires palestiniens, en particulier ceux issus des milieux socio-économiques les plus défavorisés et vivant dans des zones marginalisées. Il donnera aux étudiants démunis un accès aux matériels pédagogiques et équipements nécessaires, notamment les principaux manuels de cours, des ouvrages de référence, du matériel informatique et des connexions Internet. En partenariat avec l'Institut pour la santé, le développement, l'information et la politique, une ONG palestinienne, des bibliothèques renfermant des matériels pédagogiques indispensables aux étudiants seront créées ou soutenues dans 12 secteurs de Cisjordanie et de la bande de Gaza : Tulkarem, Ramallah, Bethléem, Hébron, Jénine, Naplouse, Qalqiliya, Jérusalem-Est, Jéricho, Salfit, Gaza et Khan Younis. Dans le cadre de ce projet, une stratégie de plaidoyer pour la promotion du droit à l'éducation sera également élaborée et diffusée par le biais d'une campagne de communication.

### **Soutien au processus d'adaptation des Normes minimales de l'INEE au contexte en Cisjordanie et à Gaza**

8. L'UNESCO a soutenu le Cluster éducation pendant le processus d'adaptation des Normes minimales de l'INEE au contexte. Elle a aidé à organiser des ateliers de consultation en Cisjordanie et à Gaza pour établir et hiérarchiser les normes nationales d'éducation dans les situations d'urgence. Celles-ci amélioreront la qualité et la transparence de la planification, de la gestion, de la mise en œuvre et de l'évaluation de l'éducation ; appuieront la coordination en matière de droits, de principes communs et de responsabilités ; soutiendront la préparation aux catastrophes et l'atténuation des effets de ces dernières ; et renforceront les capacités en servant

d'outil pour les formations et le partage du savoir aux niveaux local et national. L'UNESCO fournit actuellement des conseils techniques pour l'achèvement d'un manuel sur les normes minimales nationales de l'INEE.

## **CULTURE**

9. L'UNESCO a continué de coopérer avec la Palestine dans le domaine de la culture en fournissant une assistance technique, en renforçant les capacités nationales des institutions palestiniennes concernées, et en mettant en œuvre des projets sur le terrain.

10. Le Parc archéologique de Tell Balata à Naplouse, l'un des 13 sites inscrits sur la Liste indicative sous « Vieille ville de Naplouse et ses environs », a été inauguré en juin 2013. Financé par le Gouvernement néerlandais, ce projet a permis l'échange de savoir-faire technique entre le personnel du Ministère du tourisme et des antiquités et celui de l'Université de Leiden, laquelle a contribué aux capacités managériales et techniques relatives à la protection et à la gestion du site. Le centre pour les visiteurs permettra d'attirer davantage de touristes, contribuant ainsi au développement socio-économique de la région, notamment le camp de réfugiés de Balata, qui abrite le site. Ce projet a été prolongé jusqu'en octobre afin de mettre la dernière touche aux publications qui s'y rapportent.

11. Le projet « Développement local par la réhabilitation et la revitalisation de l'environnement historique bâti palestinien » a contribué à renforcer les capacités techniques locales en matière de préservation du patrimoine culturel par la rénovation de sites historiques de villes et localités palestiniennes, ce qui a favorisé le développement socio-économique des régions visées (six édifices et espaces) et permis de créer 19 621 jours de travail. Financé par le Gouvernement suédois par l'intermédiaire de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), ce projet est pleinement conforme aux priorités nationales, notamment le Plan national palestinien (2011-2013) et la stratégie sectorielle pour le patrimoine culturel. Les résultats escomptés de la première année ont été atteints avec succès, et la mise en œuvre de la deuxième année a commencé au cours de la période considérée.

12. Grâce à la participation active de l'UNESCO à la préparation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement relatif au territoire palestinien occupé (PNUAD 2014-2016), la culture a été intégrée dans trois des six objectifs proposés.

13. Dans le cadre du programme conjoint « Protection des moyens de subsistance et autonomisation durable des communautés rurales et de réfugiés vulnérables dans la vallée du Jourdain » du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine (UNTFHS, principalement financé par le Gouvernement japonais), une mission, effectuée en février par un représentant de l'UNTFHS sur des sites du projet, a salué les réalisations et les méthodes de travail de l'UNESCO, en particulier la coopération avec ONU-Femmes, en tant que modèle d'approche de la sécurité humaine. Les bâtiments construits sont utilisés pour les services publics et accueillent essentiellement des centres pour les femmes destinés aux réfugiés et aux communautés marginalisées. Ce projet contribue à améliorer les compétences et les connaissances des hommes et des femmes en techniques de construction traditionnelles et méthodes de construction respectueuses de l'environnement, ce qui renforce la résilience des communautés par le biais de moyens de subsistance et d'une autonomisation socio-économique durables. Il en résulte que d'autres initiatives locales se font jour, relançant ainsi l'utilisation de l'architecture de terre dans la vallée du Jourdain au moyen de la construction en terre crue. En raison de retards causés par des problèmes de propriété foncière, le projet a dû être prolongé jusqu'en décembre 2013.

## **COMMUNICATION ET INFORMATION**

14. L'UNESCO conduit une étude globale et approfondie sur le paysage médiatique palestinien en se basant sur les Indicateurs de développement des médias de l'Organisation, en partenariat

avec le Centre de développement des médias de l'Université de Bir Zeit. Ce projet a été lancé en octobre 2012, lors d'un atelier national qui a réuni les principaux acteurs du paysage médiatique palestinien. En janvier 2013, un comité consultatif composé de 15 membres a été créé. De vastes consultations comprenant des entretiens approfondis ont été organisées avec des spécialistes des médias, des universitaires, des directeurs de médias et des journalistes. Une enquête portant sur 510 journalistes palestiniens de médias de tous types a été réalisée, et ses résultats classés et analysés. Le bilan des entretiens et des enquêtes viendra compléter les informations collectées par l'équipe de recherche lors d'une étude juridique et d'un examen de la littérature. Une conférence nationale multipartite est organisée à Ramallah en juillet pour présenter et examiner les conclusions initiales de l'étude, dont le rapport final devrait être publié en décembre 2013. Les recommandations issues de cette étude alimenteront les discussions en cours sur la définition de la stratégie nationale des médias.

15. Les deux projets suivants, approuvés au titre du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) en mars 2013, sont en cours de mise en œuvre :

- **Formation à la sécurité pour les étudiants en journalisme** : Ce projet, mis en œuvre par le Centre palestinien pour le développement et la liberté des médias, offre cinq cours de formation à la sécurité aux étudiants des départements de journalisme de cinq universités. Ces cours d'une semaine incluront des modules sur les bases des premiers secours, la gestion du stress et les procédures de sécurité professionnelle, ainsi que sur le cadre juridique et les normes internationales relatives à la sécurité des journalistes et à la liberté d'expression. Ce projet devrait améliorer les connaissances des étudiants sur les aspects pratiques du métier de journaliste en zone de conflit ainsi que sur des questions plus théoriques liées au droit international.
- **Promotion des opinions des femmes palestiniennes dans l'information** : S'appuyant sur les résultats obtenus dans le cadre d'un projet soutenu par le PIDC mis en œuvre en 2011, cette proposition a un double objectif : former sept femmes journalistes à une production et une présentation de l'information tenant compte des sexospécificités en vue de renforcer la représentation du point de vue des femmes dans l'information, et créer une salle de rédaction au sein de Radio Nisaa FM, première station de radio commerciale du Moyen-Orient s'adressant aux femmes, basée à Ramallah.

### **Fonds d'urgence – Collaboration avec le Syndicat des journalistes palestiniens sur la formation à la sécurité**

16. L'UNESCO a également établi un contrat avec le Syndicat des journalistes palestiniens (PJS) afin d'organiser six cours de formation à la sécurité destinés à 120 étudiants en journalisme de six universités palestiniennes en Cisjordanie et à Gaza. Ces cours reposeront sur des modules consacrés à la sécurité élaborés par la Fédération internationale des journalistes (FIJ), et seront mis en œuvre par des formateurs locaux accrédités par la FIJ et appliquant une approche stratégique de la sécurité conçue par la Fédération pour la région arabe. Ce projet viendra compléter les efforts existants dans la région, qui, jusque-là, se traduisaient essentiellement par des ateliers de formation à la sécurité destinés à des professionnels des médias en exercice et reposant sur une approche analogue à celle désormais proposée aux étudiants en journalisme. Il contribuera également à la mise en œuvre du Plan d'action interinstitutions des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, récemment approuvé par le Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies.

### **ÉGALITÉ DES GENRES**

17. Dans le prolongement de l'évaluation externe du Centre de recherche et de documentation des femmes palestiniennes (PWRDC), l'UNESCO a élaboré une proposition en consultation étroite avec le Ministère de la condition féminine et d'autres acteurs clés. Cette proposition s'appuie sur les précédents travaux du PWRDC et fournit une orientation stratégique claire pour restructurer et

recentrer les activités du Centre, afin que celui-ci puisse devenir une ressource viable et durable capable de soutenir l'action des principaux acteurs en matière de politiques et de programmation en faveur de l'égalité des genres en Palestine. La phase finale de financement sera donc une phase transitoire, gérée par l'UNESCO en collaboration avec le Ministère de la condition féminine et visant à créer une structure indépendante sur les plans financier et intellectuel. Les trois fonctions essentielles du PWRDC ont été identifiées comme suit : (1) collecte, analyse et mise à disposition de travaux de recherche et de données de haute qualité sur l'égalité des genres et la condition féminine en Palestine, par le biais d'un centre de documentation ainsi que d'une librairie et d'une base de données en ligne ; (2) renforcement des capacités par la formation pour garantir une recherche de haute qualité pouvant contribuer à l'élaboration des politiques et à l'évaluation de leur impact ; et (3) mise en place de réseaux avec des établissements de recherche sur l'égalité des genres en Palestine, mais aussi à l'échelon régional et international, pour partager les expériences et les meilleures pratiques.

### **III. AIDE DE L'UNESCO AU GOLAN SYRIEN OCCUPÉ**

18. Le Programme de bourses pour des étudiants syriens du Golan syrien occupé (113 000 dollars financés par le Fonds-en-dépôt japonais) a été lancé en juillet 2009 afin d'octroyer 24 bourses d'une durée de quatre années d'études chacune à des étudiants du Golan syrien occupé. Il s'est achevé en mars 2013.